

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Installation d'un délégué académique du décrochage à l'insertion

**Thierry Chelot est nommé délégué académique du décrochage à l'insertion à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.**

**Conseiller du recteur, il sera chargé, dans le cadre de la politique académique, de conduire une stratégie éducative dédiée à la prévention du décrochage favorisant l'insertion.**

Il s'agit de repérer les jeunes en cours de décrochage, de les accompagner en remotivation scolaire et/ou en favorisant l'insertion professionnelle. Le délégué académique du décrochage à l'insertion mettra l'accent sur la persévérance scolaire.

Le périmètre d'action de la délégation académique regroupe la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et ses dispositifs spécifiques, le micro lycée, les réseaux formation qualification emploi (FOQUALE) et les actions de prévention. Il s'appuie sur le service interministériel d'échange d'information (SIEI), les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs et met en œuvre le droit au retour en formation.

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Maud Pestel

Chargée de communication et  
des relations presse

T : 02 38 79 45 96

P : 06 42 71 75 05

communication  
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne  
45043 Orléans Cedex 1



*Thierry Chelot*

Thierry Chelot a débuté sa carrière en enseignant la biologie en collège puis pendant plusieurs années auprès de jeunes en difficulté en lycée professionnel, sur un dispositif de la mission générale d'insertion (MGI).

Titulaire d'un CAPES en coordination pédagogique et ingénierie de formation, il a ensuite rejoint le service académique d'information et d'orientation en tant que coordonnateur académique de la MGI.

Depuis 2010, il est le coordonnateur régional de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS).